

# Fiche de Synthèse sur le **Sensus Fidei**

---

## I - DÉFINITIONS

---

• On entend par « sensus fidei » une **capacité**, donnée par l'ES au croyant, **de percevoir la vérité de la foi** et de discerner ce qui lui est contraire.

Plus largement, c'est un charisme de tous les membres de l'Eglise, qui leur permet de reconnaître l'objet de la foi, de le confesser et d'en vivre en vérité. Ce sens *subjectif* dérive d'un sens objectif plus ancien : il s'agit là de *ce que tient l'Eglise*. Mais, parce que *l'ecclesia* constitue un sujet vivant, l'objectivité de la foi n'est pas sans l'intériorité du croyant à qui sa communion avec l'Eglise garantit un sens intime de ce qu'il croit.

( Gilbert Narcisse, dans le Dictionnaire Critique de théologie de Lacoste )

• C'est un **don surnaturel** (LG) qui vient de l'ES. Il appartient à tous les fidèles dans leur ensemble et chacun particulièrement, des évêques aux laïcs. Il agit comme un *instinctus veritatis* en matière de foi et morale, négativement quand il reconnaît une erreur, et positivement quand il perçoit plus profondément la vérité de la foi, et l'applique à son existence.

Son fondement théologique dépend de la constitution de l'Eglise, mue par l'Esprit. C'est donc une participation des fidèles (chacun selon son charisme) au don du Christ à son Eglise, à son *munus* prophétique. Il est formé par l'Esprit saint,

- soit par la prédication du Magistère ( grâce externe visible )
- soit par son action interne et immédiate dans le cœur des fidèles.

Il confère alors aux fidèles une perspicacité, une capacité d'intuition et un sens de discernement de la vérité.

Il est donc directement lié à la Parole de Dieu écrite ou transmise, comme à son objet propre : transmise, enseignée, écoutée, comprise, vécue. Il offre alors aux fidèles une infailibilité *in credendo*.

Il est guidé par le Magistère de l'Eglise, qui le confirme, l'alimente, l'écoute, le démontre, le fait fructifier.

Le Magistère peut alors l'invoquer pour appuyer ses affirmations. (l'infailibilité *in credendo* des fidèles suscite l'infailibilité *in docendo* du Magistère ).

( Dario Vitali. Article cité en annexe )

## II - SOURCES

---

### A - Ecriture

**1 Jn 2,20** : « Pour vous, vous avez reçu l'onction de la part de celui qui est saint, et vous avez tous de la connaissance. »

**Jn 6,45** : « Il est écrit dans les prophètes: Ils seront tous enseignés de Dieu. Ainsi quiconque a entendu le Père et a reçu son enseignement vient à moi. »

//

- 1 P 2, 9 :** un peuple sacerdotale – « vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis »
- 1 Co 2,16 :** qui a le sens du Christ – « Car qui a connu la pensée du Seigneur, Pour l'instruire? Or nous, nous avons la pensée de Christ »
- Eph 1,18 :** les yeux du cœur ( repris ds DV ) – « qu'il illumine les yeux de votre cœur, pour que vous sachiez quelle est l'espérance qui s'attache à son appel, quelle est la richesse de la gloire de son héritage qu'il réserve aux saints »
- Jn 14,17 :** l'Esprit de vérité – « L'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, (...) mais vous, vous le connaissez, car il demeure avec vous, et il sera en vous. »
- Col 1,9 :** et l'intelligence spirituelle – « C'est pour cela que nous aussi, depuis le jour où nous en avons été informés, nous ne cessons de prier Dieu pour vous, et de demander que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle »

## B – Genèse du concept

- **Vincent de Lérins**<sup>1</sup> ( *Commonitorium*, can.23 ) : « ce qui a été cru partout, toujours et par tous ».
- **Thomas d'Aquin** ( *IIaIIae*, q.1, a.5, ad. 1 ) : « par la lumière de la foi, ils voient ce qu'il faut croire »<sup>2</sup>
- **XVI°** : *instinctus fidei, consensus fidelium, sensus fidelium* ( Cf. *Cano* où il est *source de connaissance théologique*, Bellarmin, Suarez.)
  - = le contenu extérieur et objectif de la foi confessée par les fidèles, c'est-à-dire le SF tel qu'il est généralisé par toute *l'eccllesia* ( donc ces 3 expressions diffèrent du SF )
- **TRENTE** : « consensus des fidèles » (// Bellarmin) et « sens universel de l'Eglise »
  - = un assentiment donné à une vérité de foi ( LG : un sentiment ). *L' universus ecclesiae sensus* habilite le croyant à distinguer la vraie foi de l'hérésie.
- après Trente, l'on parle de *sensus omnium fidelium*, puis peu à peu, l'on se dirige vers une **indéfectibilité passive** du Peuple de Dieu : les fidèles reçoivent (sans erreur – là est l'indéfectibilité ) et transmettent la voix du Magistère infallible de l'Eglise, et en *soutiennent la clarté* par leur *écoute* et leur *obéissance*. Le SF naît de l'écoute du Magistère, et celle-ci fortifie ce dernier.
- **J.H. NEWMAN (1870)** : le « consensus des fidèles ». les fidèles ont un sens illatif qui rend possible leur assentiment réel en matière de foi et de conscience.
- **Problématique du XX°** : la justification des dogmes mariaux + le rôle des laïcs dans l'Eglise.
- **JP II : Christifideles laici** ( 1988. n°14 ) :
  - « La participation à l'office prophétique du Christ "qui proclame, par le témoignage de sa vie et la vertu de sa parole, le royaume du Père"(24), habilite et engage les fidèles laïcs à recevoir l'Evangile dans la foi, et à l'annoncer par la parole et par les actes, sans hésiter à dénoncer courageusement le mal. Unis au Christ, "le grand prophète" ( Lc 7,16 ), et constitués dans l'Esprit "témoins" du Christ ressuscité, les fidèles laïcs sont rendus participants autant au sens de la foi surnaturelle de l'Eglise qui "ne peut se tromper dans la foi"(25) qu'à la grâce de la parole (cf. Ac 2,17-18; Ap 19,10 ) ; ils sont au surplus appelés à faire briller la nouveauté et la force de l'Evangile dans leur vie quotidienne, familiale et sociale, comme aussi à exprimer, avec patience et courage, dans les difficultés de l'époque présente leur espérance de la gloire "même à travers les structures de la vie du siècle"(26). »

<sup>1</sup> Mort avant 450. moine gaulois.

<sup>2</sup> *Per lumen fidei vident esse credenda*

• LG 12 : la « fonction prophétique » du « Peuple saint », et le « SENSUS FIDEI ».

«Le peuple saint de Dieu participe aussi de la fonction prophétique du Christ ; il répand son vivant témoignage avant tout par une vie de foi et de charité, il offre à Dieu un sacrifice de louange (*hostiam laudis*), le fruit des lèvres qui célèbrent son Nom. **L'ensemble des fidèles** (*universitas fidelium*), ayant l'onction qui vient du Saint (1Jn 2,20; 1Jn 2,27), **ne peut se tromper dans la foi** (*falli nequit*); ce **don** particulier qu'elle possède, elle le **manifeste** par le moyen du **sens surnaturel de foi** qui est celui du **peuple tout entier**, lorsque , "**des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs**" elle apporte aux **vérités concernant la foi et les mœurs** un **consentement universel** (*universalis consensus*). Grâce en effet à **ce sens de la foi** qui est éveillé et **soutenu par l'Esprit** de vérité, et **sous la conduite du magistère sacré**, qui permet, si on obéit fidèlement, de recevoir non plus une parole humaine, mais véritablement la **parole de Dieu** (1Th2,13), le peuple de Dieu s'attache **indéfectiblement** à la foi transmise aux saints une fois pour toutes (Jud 1,3 ), il y **pénètre plus profondément** en l'**interprétant comme il faut** et **dans sa vie la met plus parfaitement en œuvre.** »

( Le peuple est « sujet » de l'Eglise, et non seulement « membre ». Le « **Peuple saint** » : Développement sur l'Eglise sainte et qui a en son sein des pécheurs. On pourrait dire que l'Eglise est pécheresse, même si elle est sainte. Elle est « *Casta Meretrix* » (St Ambroise) ).

- le Sensus Fidei est un **don**.
- le paragraphe commence avec le commandement de l'amour comme mode privilégié de participation aux fonctions sacerdotale, prophétique et royale du Christ. **LG 12 insiste sur le fait que l'exercice du sensus fidei est participation à la fonction prophétique du Christ.**
  - le SF illustre et **manifeste** l'indéfectibilité de l'*Ecclesia tota*. Le « manifeste » (*manifestat*) fut préféré à « exerce » (*exercet*) pour bien montrer que le sujet est **l'Esprit Saint**, dont le SF est une manifestation.
  - le SF est une propriété du peuple de Dieu et non un charisme.
  - L'infaillibilité de l' *ecclesia tota* sera exprimée dans le texte de LG 12 par : « *universitas fidelium* ». il s'agit de ce que l'on appelle traditionnellement ( Trente ) *l'indéfectibilité dans la foi*. ( *Ecclesia in credendo errare non potuit* ).
  - « *falli nequit* », préféré au « *in credendo indefectibilitas* » : l'Eglise, grâce à la présence du Christ et à l'action de l'Esprit de Vérité, ne peut dévier de la voie du salut.
  - « *universalis consensus* » : exprime la totalité du peuple de Dieu, hiérarchie incluse.

- **Conditions du « SENSUS FIDEI » :**

- 1 - sujet : Eglise entière ( *l'ensemble des fidèles, des évêques aux derniers des fidèles, ...* )
- 2 - objet : *les vérités concernant la foi et les mœurs* , donc le contenu de la Révélation chrétienne (l'infaillibilité concerne ici la foi, et concernera l'enseignement du pape et des évêques au LG 25).
- 3 - forme : l' unanimité ( *un consentement universel* )
- 4 - *sous la conduite du magistère sacré* : le SF doit être reconnu par le Magistère. + *éveillé et soutenu par l'Esprit de Vérité.*

→ Dans cette situation, le rôle du magistère ne se réduit pas à sanctionner un consentement déjà exprimé : il peut en effet prévenir et requérir ce consentement. Et parce qu'il est inséparable du *sentire cum Ecclesia*, le SF ne saurait créer une tension entre magistère et peuple chrétien. Bien compris, le SF est un outil au service d'une ecclésiologie équilibrée, de communion. Cf. CTI, in Doc. Catholique 73 (1976), p. 662-665.

• **DV 8 : la Sainte Tradition et sa transmission.**

«C'est pourquoi la prédication apostolique, qui se trouve spécialement exprimée dans les livres inspirés, devait être conservée par une succession ininterrompue jusqu'à la consommation des temps. Les apôtres, transmettant donc ce qu'ils ont eux-mêmes reçu, engagent les fidèles à garder les traditions qu'ils ont apprises soit de vive voix soit par écrit (cf. 2Th 2,15 ) et à lutter pour la foi qui leur a été une fois pour toutes transmises (cf. Jud 1,3 )(4). Quant à la Tradition reçue des apôtres, elle comprend tout ce qui contribue à conduire saintement la vie du peuple de Dieu et à en augmenter la foi ; ainsi l'Eglise perpétue dans sa doctrine, sa vie et son culte et elle transmet à chaque génération, tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit.

Cette Tradition qui vient des apôtres se poursuit dans l'Eglise, *sous l'assistance du Saint-Esprit*: en effet, la perception des choses aussi bien que des paroles transmises s'accroît, soit par la *contemplation* et *l'étude* des croyants qui les *méditent* en leur cœur, soit **par l'intelligence intérieure qu'ils éprouvent des choses spirituelles**, soit par la prédication de ceux qui, avec la succession épiscopale, reçoivent un charisme *certain* de vérité. Ainsi l'Eglise, tandis que les siècles s'écoulent, *tend constamment vers la plénitude de la divine vérité*, jusqu'à ce que soient accomplies en elle les paroles de Dieu.

L'enseignement des saints Pères atteste la présence vivifiante de cette Tradition, dont les richesses passent dans la pratique et dans la vie de l'Eglise *qui croit et qui prie*. C'est cette même tradition, qui fait connaître à l'Eglise la liste intégrale des Livres Saints ; **c'est elle aussi qui, dans l'Eglise, fait comprendre cette Ecriture Sainte et la rend continuellement opérante**. Ainsi Dieu, qui parla jadis, *ne cesse de converser avec l'Epouse* de son Fils bien-aimé, et l'Esprit-Saint, par qui la voix vivante de l'Evangile retentit dans l'Eglise et, par l'Eglise, dans le monde, **introduit les croyants dans la vérité tout entière et fait que la parole du Christ réside en eux avec toute sa richesse** (cf. Col 3,16 ). »

+ Cf. CTI in DC 73 ( 1976), 662-665.

- pas d'indication du SF, mais du « Peuple de Dieu ».
- question de DV 8 : Comment se fait cette **transmission de la Révélation** ? → relation entre la « perception », la « contemplation » (et « l'étude », rajoutée ensuite), « méditation ».
  - // schéma spirituel : *Lectio – Meditatio – Oratio – Contemplatio* <sup>3</sup>.
  - // marie qui contemple et médite dans son cœur ( ref. à Lc 2,19; Lc 2,51 )
- cette intime expérience est *sous la responsabilité de tous*. Pas seulement du Magistère.
- « *ex intima spiritualium rerum quam experiuntur intelligentia* » : le terme 'expérience' a été évacué, car renvoie à une Modernité humaniste → traduit : '*l'intelligence intérieure qu'ils éprouvent des choses spirituelles*' → Le cœur de l'enseignement est donc la vie, **l'expérience de la vie**. Une compréhension spirituelle de notre propre cheminement chrétien → Je comprends la Révélation à travers ce que je vis.

[ Autres occurrences proches - *sensus fidei* : PO 9 / *sensus catholicus* : NA 2, DH 4 et GD 59 / *sensus Dei* : DV 15 et GS 7 / *sensus Christi et Ecclesiae* : AG 19 / *instinctus* : SC 24, PC 12 et GS 18 ]

### III – LE RAPPORT ENTRE ECCLESIOLOGIE ET MODELE DE REVELATION

---

( cours de Dario Vitali – PUG 2005 )

#### **Introduction**

Thèse : Le modèle de Révélation ( DF ou DV ) influe sur le modèle de l'Eglise ( PA ou LG ), et inversement. Telle ecclésiologie impose un type de Révélation, car l'Eglise doit *transmettre* cette Révélation (c'est sa responsabilité fondamentale) et donc y est particulièrement liée.

---

<sup>3</sup> Les fruits en étant traditionnellement la *Consolatio*, *Discretio* (discernement), *Determinatio*, *Actio*.

L'élément de la transmission de la Révélation nous fait toucher de quelle structure ecclésiologique il s'agit.

MODÈLE DE TRANSMISSION DE LA RÉVÉLATION < = > ECCLÉSIOLOGIE.

Ainsi,

- Vat. I – le mode de transmission est fondé sur l'infaillibilité papale.

- Vat. II – l'infaillibilité concerne le *Peuple de Dieu* ( terme présent en LG 12 et DV 8). La totalité des fidèles (l'universalité des fidèles), qui a reçu l'ES, ne peut se tromper. La Transmission se fait au sein du Peuple de Dieu, par la contemplation – étude – méditation, soit par l'expérience de vie de l'Eglise « qui croit et qui prie ».

- conclusion hâtive : Vat II offre un modèle de transmission nouveau, car depuis 10 siècle, cette transmission était fondé sur l'infaillibilité papale ? → c'est caricatural et simplificateur. En fait, le modèle 'infaillibilité du Peuple de Dieu' apparaît déjà bien évidemment avant.

- Cependant, dans Vat. II, le *sensus fidelium* renvoie à une compréhension de l'Eglise comme *peuple de Dieu*. Durant ces 40 années, conflit entre le Magistère et la Théologie. Chacun se justifie en invoquant le *sensus fidelium* : le Magistère dit qu'il ne faut pas scandaliser le SF, et la Théologie s'en sert au contraire contre le Magistère. ( Le *Traité sur l'Eglise* (Brescia, 2002 ) de Vaniche (?) fonde la naissance de l'Eglise sur *la communication de la Foi*. Ca n'est pas d'abord le pape, les évêques... mais bien le *sensus fidelium* qui fait l'Eglise. Voilà la thèse de ce livre. )

## I - VATICAN I

### A - *Pastor Aeternus*

Lié au thème du primat de Pierre et son autorité (*Pastor Aeternus*). Définition de l'infaillibilité. L'infaillibilité du pape se fonde sur l'indéfectibilité de l'Eglise. L'ordre normal des choses serait de parler d'abord de l'Eglise...

*Pastor Aeternus* souligne l'organicité de l'Eglise (1). Elle est *corps mystique* du Christ. ( // Eph et // à *Mystici Corporis* de Pie XII. 1943). La primauté du Christ fonde cette ecclésiologie hiérarchique. A sa tête est le pape, fondé par le Christ (2). L'Eglise est une société parfaite, spirituelle et surnaturelle, synthèse entre l'Eglise visible et invisible (3). Obéissance à un seul pasteur. Elle est nécessaire au salut. Exclusivisme ecclésiologique.

+ L'Eglise est indéfectible dans la Foi (dans le croire). L'Eglise ne peut se tromper.

**PA 4** - « Lorsque le Pontife romain parle *ex cathedra*, c'est-à-dire lorsque, remplissant sa charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, il *définit*, en vertu de sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine en matière de foi ou de morale *doit être tenue par toute l'Eglise\**, il jouit, en vertu de l'assistance divine qui lui a été promise en la personne de saint Pierre, de **cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que soit pourvue son Eglise\*** lorsqu'elle **définit la doctrine** sur la foi ou la morale ; par conséquent, ces définitions du pontife romain sont irréformables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Eglise\*. »

→ Parce qu'elle est moyen de salut. Si elle se trompait dans la Foi, elle ne serait plus moyen de salut.

→ De quelle Eglise s'agit-il ? C'est **l'Eglise enseignante** : celle qui « définit la doctrine sur la foi et la morale ». le terme Eglise apparaît 3 fois, mais pas exactement dans le même sens : le premier et le troisième englobe l'Eglise entière, le second l'Eglise enseignante ( Magistère )

// **Mt 16** : "Mais pour vous, leur dit-il, qui suis-je?". Simon-Pierre répondit: "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant." En réponse, Jésus lui dit: "Tu es heureux, Simon fils de Jonas, car cette RÉVÉLATION t'est venue, non de la chair et du sang, mais de mon Père qui est dans les cieux (INDÉFECTIBILITÉ) . Eh bien! moi je te dis: Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise (HIÉRARCHIE), et les Portes de l'Hadès ne tiendront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux: quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour lié, et quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour délié ( INDÉFECTIBILITÉ de Pierre)." Alors il ordonna aux disciples de ne dire à personne qu'il était le Christ (HIÉRARCHIE)»

→ La RÉVÉLATION fonde L'INDÉFECTIBILITÉ qui fonde la HIÉRARCHIE.

## **B - Dei Filius**

**DF 2 - la Révélation** (DS 3004) - « La même sainte L'Eglise, notre Mère, tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être **connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine** à partir des choses créées, car, "depuis la création du monde, ce qu'il y a d'invisible se laisse voir à l'intelligence grâce à ses oeuvres". Toutefois, il a plu à sa sagesse et à sa bonté de se révéler lui-même au genre humain ainsi que **les décrets éternels de sa volonté** par une autre voie, surnaturelle celle-là : "Après avoir à maintes reprises et sous maintes formes parlé jadis à nos Pères par les prophètes, Dieu, tout récemment, nous a parlé par le Fils"»

- Les « décrets éternels de sa volonté » : contenu de la Foi (*fides quae*). La Révélation est constitué du dépôt de la Foi (*fides quae*), contenu dans l'Écriture et la Tradition. Voilà la vision traditionnelle, héritée de la crise de la Réforme. Cette *fides quae* doit donc être transmise parfaitement de générations en générations, jusqu'à aujourd'hui, sans en dénaturer son contenu. Il doit donc y avoir un instrument, une fonction, qui doit garantir de génération en génération son contenu. Un instrument indéfectible.

→ SI LA RÉVÉLATION EST D'ABORD UNE *FIDES QUAE*, DÈS LORS SA TRANSMISSION APPELLE UNE INDÉFECTIBILITÉ STRICTE ET RESTREINTE ( AU PAPE, AU MAGISTÈRE...)

- « Dieu connu avec certitude » par la raison : il existe un premier degré de Révélation, rationnel, dans les choses créées. Il est universel car rationnel.

Ainsi, si la foi est adhésion à des vérités (*fides quae*), celles-ci doivent être répétées parfaitement de génération en génération. Si la Foi est une rencontre existentielle (*fides qua*), je l'accueille.

## II - HIÉRARCHIE DES SOURCES DE LA RÉVÉLATION AVANT VATICAN II.

### A – Avant Vatican I ( Trente )

1- l'Écriture ( constitutif )	}	forment le <i>Depositum fidei</i>	}	règlent la Foi. Règle fidei. Ils sont <u>infaillibles</u> .
2 – la Tradition <sup>4</sup> ( constitutif )				
3 – l'Église catholique ( interprétatif ),	i.e. la totalité des fidèles.			
4 – les Conciles ( interprétatif ) ,	i.e. les évêques			
5 – l'Église romaine ( interprétatif ),	i.e. le pape			
6 – les Pères de l'Église ( n'ont pas une fonction de transmission, donc ne sont pas infaillibles, mais ont un rôle d'interprétation et de témoins)				
7 – les scolastiques				
8 – la raison humaine				
9 – l'Histoire				
10 – la philosophie.				

→ ainsi, 3, 4 et 5 sont infaillibles. L'on commence donc par l'indéfectibilité de l'Église, puis la transmission du contenu révélé.

### B – Vatican I

Vatican I montre une restriction : l'infaillibilité du pape va réordonner toute cette hiérarchie (5-4-3) :

3 – le pape
4 – les Conciles ( donc autours du pape )
5 – la totalité des évêques ( en communion avec le pape ), comme représentants le peuple de Dieu.

→ Il n'y a donc plus 3 sujets distincts ( pape, évêques, peuple de Dieu), mais un unique, le **MAGISTÈRE**, centré sur le pape, selon 3 formes d'expression différentes : pape *ex cathedra*, Concile, collège des évêques.

→ De là une mise en vis à vis plus claire entre *L'ECCLÉSIA DOCENS* (enseignante) et *ECCLÉSIA DISCENS* (enseignée), de l'Église qui enseigne ( = le Magistère) et celle qui est enseignée ( = le Peuple de Dieu).

*L'Ecclēsia Docens* commande et guide. *L'ecclēsia discens* obéit.

1 - Le Dépôt de la Foi = l'Écriture + la Tradition  
(qui contiennent toutes les vérités de la Foi )  
est *NORMA NORMANS NON NORMATA REMOTA INANIMIS*.

- *norma* : parce que contient toutes les vérités nécessaires à croire, et à suivre.
- *normans* : normative. Première. Originaire. Il n'y a rien au delà, autre Dieu.
- *non normata* : pas normée par une autre norme supérieure.
- *remota* : lointaine (dans le temps). L'accomplissement de la Révélation est le Christ, et la mort du dernière apôtre marque la fin de la Révélation.
- *inanimis* : fermé, close. Elle n'a pas de vie en soi. Doit être animée.

<sup>4</sup> Entendu au sens objectif, i.e. l'ensemble des vérités non contenue dans l'Écriture, mais révélées.

2 - Les 3 premières règles interprétatives (Eglise, Concile, Eglise romaine), le Magistère sont :  
*REGOLA NORMATA NON NORMANS PROSSIMA ANIMATA*

- Les règles interprétatives sont l'Eglise catholique, les conciles, l'Eglise romaine. (toutes 3 infaillibles) et 2 autres non infaillibles : les Pères et les Scolastiques. Les 3 premiers parlent au nom de toute l'Eglise. Ce qui n'est pas le cas des Pères, ou de la Scolastique.

→ Comment cet événement original du dépôt de la Foi peut-il être conservé dans le temps ? Comment chacun de nous pouvons nous avoir le même contact avec le Dépôt de la Foi que la toute première génération ?

**CCL : Le passage de Trente à Vat. I** est dans cette concentration hiérarchique et cet éloignement entre l'Ecclesia docens et discens. Il y a donc un passage de 3 sujets infaillibles ( Egl. Cath / Conc. / Egl. rom) à un seul, centré sur le pape : le Magistère (*Docens*) de l'Eglise, qui transmet le dépôt de la Foi à *l'eccllesia discens*.

Ce passage peut sembler paradoxale, comme un retour en arrière. En fait, il s'explique par la situation de l'Eglise avant Trente, où l'autorité institutionnelle était affaiblie :

### **C – Avant Trente**

**Pourquoi le *sensus fidelium* était important avant la Réforme et Trente ?** (Bellarmin. Théologien de la Réforme catholique).

Si la Réforme protestante soutient le sacerdoce commun des baptisés, ouvrant l'interprétation des Ecritures à tous, la position de la réforme catholique est sur le front opposé, affirmant la responsabilité du Magistère. Dans les Conciles précédents, l'autorité des professeurs des Universités est déterminante. Au 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècle, nous sommes de plus dans une situation où le pape est très affaibli, car il y a deux papes, voire trois. Le peuple de Dieu le vit de manière contradictoire... Les deux chefs de la Chrétienté s'excommunient l'un l'autre... ***l'autorité est en quelques sorte disqualifiée*** : pape(s), évêques, prêtres, ... Ainsi, nous devons nous rappeler de cette situation historique, et comprendre pourquoi a été inséré dans les autorités interprétatives de l'Ecriture l'ensemble des baptisés, reconnaissant ainsi une part de raison à la Réforme protestante. Les deux opposants, pour des raisons diverses, ne peuvent se soustraire à l'usage du *sensus fidelium*.

Nous trouvons cette doctrine très présente chez St Thomas, déjà. L'Eglise est épouse du Christ, épouse sainte, lavée dans le bain de la régénération... les baptisés deviennent membres de ce corps. Tous sont insérés dans cette Eglise.

Huques de Saint Victor : le nom « chrétiens » (oints) vient de Celui qui est oint, et en vient par ***participation*** au Christ. Celui qui est baptisé, qui participe de l'onction du Christ par l'onction du SE devient l'un des membres du corps du Christ. C'est l'époque où l'on représente l'Eglise comme Marie qui abrite tous les baptisés sous son manteau. ***La conception de l'Eglise durant le Moyen Age est exactement celle de l'Eglise comme corps du Christ***, ou surtout celle de la ***gratia capitis***, grâce de la Tête (IIIa q. 8 : La Grâce du Christ Tête de l'Eglise.). Cette *gratia capitis* meut tous ceux qui la reçoivent. « Par l'huile sainte qui descend de la tête sur la barbe et le corps... » comme dit le psaume, cette onction qui vivifie tous le corps grâce à la consécration du chef.

HSV conclue alors que l'Eglise n'est pas autre chose que *l'universalité* des fidèles, la ***congregatio fidelium***  
→ Ceci était la base fondamentale pour justifier et soutenir la hiérarchie ; L'institution est ainsi conservée dans la fidélité. L'Eglise comme ***congregatio fidelium*** ne peut se tromper. Ainsi, si l'Eglise demeure dans la communion, dans l'obéissance, etc... cela garantit l'infaillibilité des autorités. ***La base ne peut se tromper et elle soutient la tête institutionnelle, visible***. Tous sont d'accord que ***la tête invisible est le Christ ( plus que le pape )*** : qui représente la tête invisible ? là est la question. L'empereur dit que c'est lui, le pape également. ***L'universitas fidelium*** soutient la véracité des ministères. Entre dans la théologie l'idée du ***corpus mystico***. C'est également le concept de ***Regnum***. Le chef invisible est représenté par le chef visible : le pape. ***Ca n'est donc pas la tête qui souille le corps mais le corps qui purifie (et garantit) la tête***.

Cette communion du corps avec la Tête est fondée sur **un unique Credo** et **une unique Eucharistie** ( 3 critères de catholicité de Bellarmin : Foi, Sacrement, Communion avec le pape). **L'évêque** également qui guide son troupeau. Mais cela n'était pas toujours le cas. Par exemple, Augustin : c'est nous qui distinguons lorsqu'il parle en évêque, en théologien, etc...

Durant la scolastique naît la **science théologique**, et les maîtres en théologie, les théologiens, qui ont l'autorité de la Théologie. Ainsi, la **quaestio** est la méthode par excellence, car elle est débat et dialogue entre théologie et magistère. Ceux qui sont théologiens sont constitués comme un corps à part dans l'Eglise, avec une fonction spécifique. Il y a à cette époque **deux cathèdres** dans l'Eglise : celle des *pasteurs*, et celle des *maîtres* (théologiens). Cela dure du XIII<sup>e</sup> (ThA...) au XVI<sup>e</sup> siècle. Certes ces maîtres *ne sont pas infaillibles*, car ils sont *singuliers* alors que l'infaillibilité est pour l'Eglise qui ne peut pas *toute entière* se tromper.

#### **D – Trente : l'amorce du tournant.**

La hiérarchie reprend en main cette fonction à **Trente. L'autorité doctrinale réintègre la hiérarchie.** (C'est la Réforme également des séminaires. Olier au XVII<sup>e</sup>. *L'Ecole française...* Réconcilier hiérarchie et savoir). Les théologiens ont une fonction déléguée. Ils aident seulement le Magistère à guider le peuple. L'affirmation traditionnelle que l'Eglise est indéfectible n'a plus de force ni d'impact sur la vie de l'Eglise : on affirme alors l'autorité des fidèles.

Le **sensus ecclesiae** est la somme de la *totalité des fidèles*, infaillibles dans leur foi, et la *totalité des pasteurs*, qui sont infaillibles dans leur enseignement. La première totalité est comme la résonance de la seconde. Toute la transmission de la doctrine est véhiculée par la hiérarchie.

→ **Distinction fondamentale entre Ecclesia docens et discens.**

→ **Structure pyramidale.** Dans ce Magistère, différenciation des évêques et du pape...

Trente puis Vatican I marquent donc un retournement de ce qui s'est passé au Moyen Age.

Où est alors la nouveauté de Vatican II, par rapport à Trente... ?

#### **III – VATICAN II : retour à l'époque pré-tridentine ?**

→ la nouveauté est l'endroit où est inséré le *sensus fidelium*.

Dans le schéma de LG, double référence au *sensus fidelium*. Or LG est seulement 10 ans après la promulgation du dogme de l'Assomption, dogme qui repose sur le SF. Débat intense au niveau théologique : le SF est-il une preuve argumentative pour la définition de l'Assomption ? S'ouvre la réflexion sur l'ecclésiologie du peuple de Dieu. Ainsi, le ch.2 de LG : *le Peuple de Dieu*.

C'est le Christ Seigneur lui-même qui illumine son Eglise en tout ses membres, à travers les pasteurs.

Ch. sur l'autorité et l'obéissance dans l'Eglise : y est donné la différence entre opinion publique et SF, c'est-à-dire la différence entre la société civile et l'Eglise. → C'est le magistère qui propose et le SF, tout le peuple qui reçoit, qui accueille. **Conception réceptrice du SF.** Le Sensus Fidei reste sous l'autorité du Magistère, et guidé par l'ES. En cela, il se distingue fondamentalement de l'opinion publique. Le SF n'est pas l'opinion publique chrétienne !!

(→ SF ≠ opinion publique chrétienne)

Le peuple de Dieu manifeste son droit dans le sens surnaturel de la Foi de tout le peuple chrétien. Ce sens de la Foi en force duquel tous sont instruits. Le sens de la Foi est relevant quand il est le consensus de tous dans l'Eglise. Les croyants répondent activement à la sollicitation de l'ES.

Certains ont eu peur que le SF ainsi formulé diminue l'autorité du Magistère, et l'obéissance des laïcs. Que serait ce sens surnaturel de la Foi que les laïcs recevraient directement de l'ES, et que le Magistère se contente de guider ? Trente en a déjà parlé, pour dire que le SF mûrit dans l'Eglise. Le SF y est une simple adhésion à la vérité (*instinctus veritatis*). Le SF se fait à travers la prédication du Magistère, et l'écoute des fidèles. Ou directement dans

leur cœur. **Le SF serait la conscience de foi de l'Église. Le sens de la foi est toujours présent dans la conscience des fidèles.**

(→ SF = conscience de foi de l'Église)

(Le sens fidei serait dans l'ordre surnaturel ce que le sens commun est dans l'ordre naturel.)

Jn 6,45 : « Il est écrit dans les prophètes: Ils seront tous enseignés de Dieu. Ainsi quiconque a entendu le Père et a reçu son enseignement vient à moi. »

1 Jn 2,20 : « Pour vous, vous avez reçu l'onction de la part de celui qui est saint, et vous avez tous de la connaissance. »

1 Co 15 est cité aussi comme critère de discernement de l'Esprit.

Le terme **charisme** ne fut pas retenu. **Le SF n'est pas nommé un 'charisme commun' de l'Église.** Cf. ch.8 de *De indefectibilitate Ecclesiae*. Nous avons un modèle de transmission de la Révélation qui appelle un modèle d'Église adapté.

(→ SF ≠ charisme commun)

La plupart des autres textes de Vat. II sur le SF (GS 52,62,...) complètent légèrement LG 12. Les croyants peuvent interpréter toute l'existence et la réalité à partir de leur sens chrétien, ajoute GS. Insistance sur cette capacité.

#### • Quelle réception a reçu LG 12 ?

Nous nous trouvons devant un texte qui reprend le discours de la Tradition mais **l'originalité** du texte de LG n'est pas tant dans les textes, mais **du contexte** du texte. L'originalité de LG est le Ch.2 : Le Peuple de Dieu. Le fait de **partir la condition et la dignité de tout baptisé**. C'est l'argument le plus central contre une structure pyramidale.

LG 9 : « La condition de ce peuple, c'est la dignité et la liberté des fils de Dieu, dans le cœur de qui, comme dans un temple, habite l'Esprit-Saint... »

La nouveauté fondamentale est ici : le retour de la notion de « **sacerdoce commun des fidèles** », quasi médiévale ! En ce sens la nouveauté fondamentale de LG est de (re-)proposer cette base commune.

La période après le Concile lie donc le texte avec **DV 8** :

**DV 8** : « Cette Tradition qui vient des apôtres se poursuit dans l'Église, sous l'assistance du Saint-Esprit: en effet, la perception des choses aussi bien que des paroles transmises s'accroît, soit par la contemplation et l'étude des croyants qui les méditent en leur cœur (cf. Lc 2,19; Lc 2,51 ), soit par **l'intelligence intérieure qu'ils éprouvent des choses spirituelles**, soit par la prédication de ceux qui, avec la succession épiscopale, reçoivent un charisme certain de vérité. Ainsi l'Église, tandis que les siècles s'écoulent, tend constamment vers la plénitude de la divine vérité, jusqu'à ce que soient accomplies en elle les paroles de Dieu. »

Le SF ne peut être à proprement parler avec **l'expérience spirituelle**, qui serait beaucoup plus ample, selon la critique.

(→ SF ≠ expérience spirituelle ( selon LG ) )

Mais selon Don Dario Vitali (PUG Rome), cette objection ne tient pas. La catégorie de *l'expérience* a fait son entrée en théologie, mais sans définition claire. En fait, *sensus* renvoie en latin au fait de l'expérience. Le **sensus fidei est une connaissance par expérience**. Le lien entre LG 12 et DV 8 montre que LG est devenu base pour la formulation d'un nouveau modèle de transmission de la Révélation ( DV sort un an après LG).

Le post Concile marque un **affrontement entre Théologie et Magistère**. De là la mise en opposition entre LG et DV. Le Magistère constituerait une force d'inertie à l'intérieur de l'Église, qui empêcherait le progrès,

l'action de l'ES. (ainsi, *Hans Kung...*). Une Eglise qui n'est pas capable de s'ouvrir. Cette position radicalisée de la *théologie de la libération* place le peuple de Dieu comme *alternative* au Magistère : le Magistère n'est pas capable de suivre la liberté de l'Esprit qui souffle par le peuple, disent ces théologiens. Le Magistère répond que son rôle est précisément de « guider » ce *sensus fidelium*.

Le Magistère s'exprime dans le *munus docenti* (?) qui est d'abord la **prédication**. Relation entre le peuple de Dieu et le Magistère est parallèle à la relation sacerdoce baptismale / sacerdoce ministériel. Cette distinction demeure fondamentale, comme le souligne LG.

Magistère	Peuple de Dieu
Sacerdoce ministériel	Sacerdoce baptismale
Prédication	Ecoute

Distinction fondamentale : le SF est l'expression de *l'universalité des fidèles*. C'est tous les fidèles en ce qu'ils sont ensemble qui ne peuvent pas se tromper. **Le sujet du SF est l'Eglise en tant qu'universelle**. Mais elle se fonde dans la capacité personnelle de chacun, de lire et d'interpréter son expérience de foi...

La capacité de jugement du chrétien se fonde sur le sens de la Foi, qui mure à travers la conformation au Christ et la croissance dans la Charité et la Foi. L'Eglise est faite de personnes mures, capables de jugements sains.

Le Moyen Age avait distingué clairement les fonctions dans l'Eglise : enseignante et enseignée. Vat II essaye aussi de réconcilier droit de parole et droit d'enseigner.

• **CDF - *mysterium ecclesia*** - 1973 ( 8 ans après la fin du Concile. Contexte polémique entre la théologie et le Magistère ) → le *sensus fidei* est-il soumis au magistère ? l'on souligne de nouveau cette obéissance, cette soumission au Magistère.

→ En fait, l'on peut parler pour le Peuple de Dieu d' « **infaillibilité participée** ».

→ Le terme doit être bien compris : si je participe, je participe d'autre chose, de quelque chose qui me dépasse. Il s'agit de ne pas oublier cela : le peuple saint participe de l'infaillibilité du Magistère. Le Peuple de Dieu est donc passé peu à peu d'une infaillibilité passive ( car réservée au Pape, Concile, Evêques ) du peuple de Dieu à une *infaillibilité active*.

- Dimension personnelle subjective : *sensus fidei*.
- Dimension ecclésiale subjective : *sensus fidelium*.
- Dimension ecclésiale objective : consensus de la foi.

• **Pour cerner le rapport magistère – SF** : le modèle de la PREDICATION.

a – l'homélie

Dans l'homélie, trilogie : Parole – Public – Prédicateur. Ce qui est premier est bien sûr la Parole, en ce qu'elle fut reçue par le Prédicateur et vécue par lui. Il peut alors la faire passer au Public.

b – le terme de *paresia* ( *vérité & liberté / fides quae & fides qua* )

La *paresia* : 'en Vérité' : 'en *paresia*', 'en liberté' également. Franchise. Dans l'Esprit Saint. Je dois prêcher *en paresia*. C'est la parole qui donne le salut mais elle rejoint le cœur par la *paresia*. Identification avec la Parole.

Pour comprendre le *sensus fidelium*, ce schéma est central :

- l'écouter, le public, accueille la Parole en ce qu'il en a fait l'expérience salvifique.
- idem pour le prédicateur, raison pour laquelle il doit vivre l'Evangile.

Ainsi, le dogme marial proclamé au siècle dernier est le fruit – via le *sensus fidelium* – d'un millénaire de prédication sur l'exemplarité de Marie. Si bien que le peuple chrétien a développé durant un millénaire sa foi sur cette affection pour Marie, et sur son exemplarité.

• Roger TILLARD, *Foi populaire, foi savante*. Nous venons d'une longue tradition occidentale dans laquelle la spiritualité a une valeur mineure, sans véritable statut théologique. Il est paradoxale que encore aujourd'hui spiritualité et théologie soient séparées. Balthasar : « je dois dire que seuls les saints m'intéressent comme théologiens... ».

Il ne faut jamais négliger cette circularité entre **Parole – peuple – prédicateur**. Il s'agit d'aider le peuple à mettre la Parole en relation avec ce que vit le Peuple. Afin d'aider le peuple à passer de l'opinion à la Foi, c'est-à-dire **réveiller le SF dans le cœur des fidèles**. Redonner à la Parole son efficacité. A nous d'annoncer avec liberté la Parole, pour lui donner sa force dévastatrice. Nous avons une idée trop dogmatique de la Parole. Les gens « entrent » dans la Vérité : ils en vivent. Il ne s'agit pas d'abord de la comprendre intellectuellement. Cette circularité est celle du *sensus fidelium*.

- Qui est le sujet du Sensus Fidei ? le croyant, le baptisé. Quel qu'il soit ; S'il est mur, il déploiera une foi mature, sinon non. Tous nous sommes sujets du *sensus fidei*. Pas d'opposition laïcs – hiérarchie. Les laïcs n'en sont pas les uniques dépositaires. « des évêques au dernier baptisé ». LG 12 sur le SF est dans le ch. sur le peuple de Dieu. La totalité des fidèles : « des évêques jusqu'au dernier des fidèles laïcs ».

Mais c'est une totalité unie. L'on entend : le peuple de Dieu est capable d'une réflexion autonome par rapport à la hiérarchie → Cette opposition est fautive. Le prêtre exprime lui aussi son SF.

**LG 35** : «Le Christ, grand prophète, qui par le témoignage de sa vie et la puissance de sa parole a proclamé le royaume du Père, **accomplit sa fonction prophétique jusqu'à la pleine manifestation de la gloire, non seulement par la hiérarchie qui enseigne en son nom et avec son pouvoir, mais aussi par les laïcs dont il fait pour cela également des témoins en les pourvoyant du sens de la foi et de la grâce de la parole** (cf. Ac 2,17-18; Ap 19,10 ), **afin que brille dans la vie quotidienne, familiale et sociale, la force de l'Evangile** ».

Le texte est dangereux si l'on oublie la finalité : il ont le SF dans le but qu'ils incarnent l'Evangile dans leur vie quotidienne. Donc pas d'opposition avec la hiérarchie. Attention au contre-sens.

• **autre texte de DV...**

**DV 5 / SF** : « les secours intérieurs du Saint-Esprit qui touche le cœur et le tourne vers Dieu, ouvre les yeux de l'esprit et donne "à tous la douceur de consentir et de croire à la vérité" (5). Afin de rendre toujours plus profonde **l'intelligence de la libération**, l'Esprit-Saint ne cesse, par ses dons, de rendre la foi plus parfaite. »

Vat I → Vat II.

- « Les vérités » sont devenues la Vérité
- Fides quae → fides qua
- Dieu se révèle lui-même

Ce modèle est de Révélation « totale » ou « dynamique ». L'évènement de la Révélation se fait certes en Jésus , mais à travers des signes et paroles. Concrètement, l'adhésion à la Révélation ne passe pas seulement à travers l'intelligence, mais à travers toute la personne. Ce concept de Révélation joue alors sur le concept de Salut. L'accueil de la Révélation est expérience de Salut. Et cet accueil est total. La Révélation n'est pas seulement « gardienne des vérités ». ( nb : Ce texte de la DV a une carence : l'aspect ecclésial. )

• Modèle :

EMETTEUR →	OBJET	→ DESTINATAIRE
	MEDIATION (ie à travers un sujet, avec des aides et des oppositions. )	

• Vatican I :

Fils de Dieu →	transmet la Révélation ( ie les décrets de sa volonté)	→ à l'Eglise Discens
	A travers l'Eglise Docens, le Magistère	

• Vatican II :

Dieu →	se communique Lui-même ( ie le Salut )	→ à l'homme / à l'Eglise
	A travers le Christ	

• Vatican II bis :

Dieu →	se communique Lui-même dans le Christ	→ à l'homme ( SF )
	A travers l'Eglise et le Magistère qui guide le SF	

Donc Vat. I → Vat. II / Révélation :

Intellectuelle	expérimentale / existentielle
Fides quae	fides qua
Sur une compréhension	Sur une relation ( écoute – parole...)

Ce qui nous intéresse est la **dynamisation** de la question.

• 1 Jn :

NOUS : ce que nous avons <u>entendu</u> , ce que nous avons <u>vu</u> de nos yeux, ce que nous avons <u>contemplé</u> , ce que nos mains ont <u>touché</u> du Verbe de vie; --	• OBJET : Ce qui était dès le commencement	VOUS : nous <u>vous l'annonçons</u> , afin que <u>vous aussi soyez en communion</u> avec nous. Quant à notre communion, elle est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ.
	car la Vie s'est manifestée: nous l'avons vue, nous en rendons <u>témoignage</u> et nous vous annonçons cette Vie éternelle, qui était tournée vers le Père et qui nous est apparue	

- Il y a là une distinction fondamentale entre entendre et annoncer. Tous ont entendu mais pas annoncé ; Tous n'ont pas touché... Ainsi, il y a ce dynamisme qui permet au témoin de transmettre ce qu'ils ont touché, et permet alors de toucher à leur tour. **Le 'Venir à la Foi' se comprend bien comme une expérience existentielle.** Nécessité d'une annonce ( Entendre et voir), d'un témoignage, et de l'ES qui permet de porter dans la plénitude de la Révélation. Rencontrer le Christ vivant.

- Se fonde donc sur l' « être avec ». Dieu parle à son Eglise. Ne distingue plus dans l'Eglise l'enseignante et l'enseignée, mais dans l'Eglise même il y a cette permanence de la transmission de la Révélation.

- Les apôtres transmettent ce qu'ils ont entendu et vu. L'action de l'E.S. pénètre tant la dimension ecclésiale que personnelle de la transmission de la Foi.

// 3 fonctions ecclésiales : (émetteur) Magistère / (objet) théologie / (recept) Sensus Fidei ?

<p><b>1.</b> - Fonction <u>COGNITIVE</u> ou directive (du point de vue de Dieu). Personne ne peut dire ce qu'il veut révéler sinon Dieu lui-même.</p>		<p><b>2.</b> - Fonction <u>POÉTIQUE</u> ou testimoniale. ( du point de vue de l'homme). A caractère expérientielle. C'est ici que rentre la mystique, l'expérience mystique. Tout commence avec une rencontre.</p>
	<p><b>3.</b> - Fonction <u>SCIENTIFIQUE, VÉRIFICATIVE</u> (du point de vue du sujet : l'Eglise). Il faut cette dimension de visibilité. Elle contrôle le fonctionnement du processus de la Révélation. Elle n'en détermine pas le contenu. L'on parle de science de la foi. En force d'une compétence, l'Eglise intervient dans une lecture du processus.</p>	

Mais le problème est bien sur celui du **rapport entre ces réalités**. La fonction poétique du destinataire est liée au SF qui raconte sa propre foi. Ces 3 fonctions sont des fonctions ecclésiales. Pbs parfois de compatibilité. La théologie n'est pas le magistère, ni le SF. **Relation d'entre-aide et de solidarité entre les différentes fonctions**. La théologie aide le Magistère. La fonction du Magistère prolonge la théologie, et la porte jusqu'à l'eccllesia discens.

Dans une **perspective dynamique**, l'on voit bien les limites du modèle... **confusion** des fonctions.

**D'où clarifications, comme celle entre sacerdoce commun et ministériel :**

**LG 10** : *Le Christ Seigneur, grand prêtre d'entre les hommes (cf. He 5,1-5) a fait du peuple nouveau "un royaume, des prêtres pour son Dieu et Père" (cf. Ap 11,6; Ap 45,9-10). Les baptisés, en effet, par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint, pour offrir, par toutes les activités du chrétien, autant de sacrifices spirituels, et proclamer les merveilles de celui qui des ténèbres les a appelés à son admirable lumière (cf. 1P 2,4-10). C'est pourquoi tous les disciples du Christ, persévérant dans la prière et la louange de Dieu (cf. Ac 2,42-47), doivent s'offrir en victimes vivantes, saintes, agréables à Dieu (cf. Rm 12,1), porter témoignage du Christ sur toute la surface de la terre, et rendre raison, sur toute requête, de l'espérance qui est en eux d'une vie éternelle (cf. 1P 3,15).*

Puis le texte continue en mettant une différence **d'essence** et non de **degré** entre les 2 sacerdoces (commun et ministériel). Cette différence est la limite entre notre destinataire (le Croyant) et le sujet (Eglise).

L'on voit la figure d'Augustin, par exemple : il est théologien comme pasteur, enseignant,... Le rapport pourrait épuiser tout.

Où se situe la théologie ? Magistère, SF. La théologie ne doit pas faire la *magisterologie*. Mais elle interprète la cohérence du dogme. Quand le pape utilise un certain langage nouveau, celui-ci se trouve alors offert à l'interprétation des théologiens et s'ouvre la discussion. La théologie est postérieure à la relation du peuple de Dieu à son pasteur. Où se situe-t-elle ?

( Nb : l'objet n'est pas l'émetteur. Elle l'objective, comme la Règle d'une communauté objective le charisme fondateur. )

L'exercice du Magistère ?

• Léon XIII : « *Satis cognitum* » 1896. ( DZ 3305 ). Le magistère comme instrument de l'unité de la Foi. Comment pouvons-nous être une communauté une si nous ne sommes pas d'accord dans notre pensée ? L'unité de

l'Eglise exige cela. Et si Dieu a voulu fonder l'Eglise, en même temps il lui donne les moyens de cette unité, ie l'infaillibilité.

- LG 24 : l'unique foi apostolique.

Les ministères des évêques est d'enseigner, de sanctifier, de gouverner.

→ Lien entre évêques, apôtres et Foi.

LG 25 : souligne aussi l'élément christologique. La Foi apostolique. Les évêques portent au Christ de nouveaux disciples...l'importance de la continuation du rôle du Christ comme chef de l'Eglise : le Bon pasteur. Le Bon pasteur vit encore tangiblement et sacramentellement dans son Eglise.

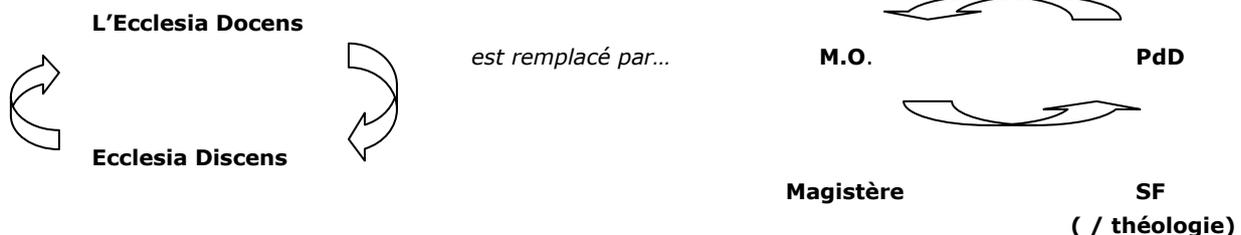
LG 25 : « *Les évêques qui enseignent en communion avec le Pontife romain ont droit, de la part de tous, au respect qui convient à des témoins de la vérité divine et catholique ; les fidèles doivent s'attacher à la pensée que leur évêque exprime, au nom du Christ, en matière de foi et de moeurs, et ils doivent lui donner l'assentiment religieux de leur esprit...* ». il y a une réception, la participation de tous les membres de la Cté. Pour écouter, dialoguer, contribuer à l'enseignement des évêques.

**DV 5** : un description de la Foi qui unit Foi et Raison, Foi et Salut. Conception très existentielle de la Foi. CENTRAL. Cette unification de la Foi, englobante. : « *A Dieu qui révèle est due "l'obéissance de la foi" ( Rm 16,26 cf. Rm 1,5; 2Co 10,5-6 ), par laquelle l'homme s'en remet **tout entier et librement** à Dieu dans "**un complet hommage d'intelligence et de volonté à Dieu qui révèle**" (4) et dans un **assentiment volontaire à la révélation qu'il fait**. Pour exister, cette foi requiert la **grâce** prévenante et aidante de Dieu, ainsi que les secours intérieurs du Saint-Esprit qui touche le **coeur** et le tourne vers Dieu, ouvre les **yeux de l'esprit** et donne "à tous la douceur de consentir et de croire à la vérité" (5). Afin de rendre toujours plus profonde **l'intelligence de la libération**, l'Esprit-Saint ne cesse, par ses dons, de rendre la foi plus parfaite. »*

→ lien entre l'aspect intellectuel et existentiel de la Foi.

- la théologie est également fortement influencée par les moyens de communications modernes et leur insatiable appétit. Le débat ne se fait plus. L'édition est immédiate.

LG 10 : circularité entre ministère ordonné et peuple de Dieu.



- Le sujet capable de comprendre la PdD est l'Eglise particulière. Toutes les Eglises particulières. Non d'abord l'Eglise magistérielle. La prédication de l'évêque assure cela dans son assemblé.

La théologie est une exigence intrinsèque de la vie chrétienne. Personne ne croit sans penser.

Circularité entre sacerdoce commun et ministériel.

Y est garantie l'annonce de la PdD, sa réflexion, sa réception. Dimension constitutive qui est celle de l'intelligence de la Parole. Pas seulement l'expression d'une compétence acquise, mais l'expression d'une dimension de la foi qui s'interroge en permanence, et de laquelle tout croyant est dépositaire. La théologie appartient à tous. Pas de charisme de la théologie, mais un ensemble de charismes qui la servent : conseil, sagesse, science...

Le SF est la base de départ de toute réflexion ecclésiale.

L'Eglise communauté est un organisme où certes toutes les fonctions ne sont pas toutes égales. Néanmoins, communication. La théologie part de la vie de l'Eglise.

#### A VATICAN II : LG 12

- le dogme de l'Assomption ( Pie XII), extra scripturaire, est fondé sur le *Sensus ecclesiae* : forte documentation *ex-Traditione*, fondée sur le *perpetuus Ecclesiae sensus* : « l'Eglise universelle, dans laquelle vit l'Esprit de Vérité et qui la conduit infailliblement à la connaissance de la Vérité révélée, Eglise qui a manifestée dans le cours des siècles sa foi de bien de manières... » ( *Munificentissimus Deus*, 36 )

- Dans l'élaboration du schéma de LG 12, l'on passe peu à peu d'une *indéfectibilité passive* ( fondée sur l'écoute du Magistère ) à la *fonction prophétique active* du Peuple de Dieu.

- Cette activité dans la foi du Peuple de Dieu a une portée également *pastorale* et *œcuménique*.

- Le *sensus fidei* est dans l'ordre surnaturel ce que le sens commun est dans l'ordre naturel.

- **DEFINITION** : C'est un don surnaturel qui vient de l'ES. Il appartient à tous les fidèles dans leur ensemble et chacun particulièrement, des évêques aux laïcs. Il agit comme un *instinctus veritatis* en matière de foi et morale, négativement quand il reconnaît une erreur, et positivement quand il perçoit plus profondément la vérité de la foi, et l'applique à son existence.

Son fondement théologique dépend de la constitution de l'Eglise, mue par l'Esprit. C'est donc une participation des fidèles (chacun selon son charisme) au don du Christ à son Eglise, à son *munus* prophétique. Il est formé par l'Esprit saint,

- soit par la prédication du Magistère ( grâce externe visible )

- soit par son action interne et immédiate dans le cœur des fidèles.

Il confère alors aux fidèles une perspicacité, une capacité d'intuition et un sens de discernement de la vérité.

Il est donc directement lié à la Parole de Dieu écrite ou transmise, comme à son objet propre : transmise, enseignée, écoutée, comprise, vécue. Il offre alors aux fidèles une infaillibilité *in credendo*.

Il est guidé par le Magistère de l'Eglise, qui le confirme, l'alimente, l'écoute, le démontre, le fait fructifier.

Le Magistère peut alors l'invoquer pour appuyer ses affirmations. (l'infaillibilité *in credendo* des fidèles suscite l'infaillibilité *in docendo* du Magistère ).

Fondé sur la foi, la charité et les dons surnaturels, le sens de la foi, quasiment une onction surnaturelle, est toujours présent dans le corps entier des fidèles. Il enseigne déjà les apôtres et évangélistes. Il renforce la foi et la guide infailliblement à la connaissance d'une vérité plus profonde du mystère révélé, et à son application. Il suscite l'adhésion aux dogmes de la foi.

Il permet de voir si une nouvelle explicitation de la Foi est conforme et cohérente avec l'ensemble de celle-ci ou lui est étrangère, et donc fautive. Il est en quelque sorte la *conscience de l'Eglise, qui participe à la transmission du Dépôt de la foi sous la guidance du Magistère*.

→ **Circularité** entre Magistère et SF : les fidèles, qui reçoivent la foi du Magistère, exercent à leur tour une influence positive sur le Magistère, surtout à travers les charismes, dons de l'ES à de nombreux fidèles pour le bien de l'Eglise. ( Les saints sont la manifestation la plus évidente du SF ).

- le SF est une propriété du peuple de Dieu et non un charisme.

#### APRES VATICAN II : LE CHEMINEMENT DIFFICILE DU *SENSUS FIDEI*

- Vat II fut considéré par beaucoup comme pastoral et donc non normatif.

- dans la mesure où ce qui est dit sur le SF touche au cœur du rapport fidèles – Magistère et de l'égalité de tous les membres du Peuple de Dieu, il est un bon critère pour mesurer la réception du Concile. Il révolutionne donc l'ecclésiologie, mettant fin à toute conception pyramidale ( *Ecclesia docens – Ecclesia discens* ). Ca n'est plus seulement le rôle du Magistère de transmettre et d'interpréter infailliblement la vérité de la foi.

- redéfinition donc du rôle du Magistère, du SF, de la théologie

- ainsi Alszeghy, pour qui le SF est « *intelligence expérimentale* (de la foi) fondée sur le vécu ». Mais cette définition est restrictive : il faut cependant aussi y ajouter son rôle de *transmission* de la Révélation.

- 1983 : le CIC : la « commune adhésion »

• **CIC (1983), canon 750** : « On doit croire de foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu écrite ou transmise par la tradition, c'est-à-dire dans l'unique dépôt de la foi **confié à l'Eglise**, et qui est en même temps proposé comme divinement **révélé** par le magistère solennel de l'Eglise ou **par son magistère ordinaire et universel, à savoir ce qui est manifesté par la commune adhésion des fidèles sous la conduite du magistère sacré** ; tous sont donc tenus d'éviter toute doctrine contraire. »

→ Est-ce un retour à *l'infailibilité passive*, selon laquelle le SF n'est que la « commune adhésion », l'écho fidèle du Magistère ?

- 1992 : le CEC : « ont part à la compréhension »

• **CEC 91** : « Tous les fidèles **ont part à** la compréhension et à la transmission de la vérité révélée. Ils ont reçu l'onction de l'Esprit Saint qui les instruit (cf. 1Jn 2,20; 1Jn 2,27 ) et les conduit vers la vérité toute entière (cf. Jn 16,13 ). »

- suit le thème de l'augmentation de l'intelligence de la foi ( // DV 8 ) : CEC 99 - « Grâce à son sens surnaturel de la foi, le Peuple de Dieu tout entier ne cesse d'accueillir le don de la Révélation divine, de le pénétrer plus profondément et d'en vivre plus pleinement. »

- Cf aussi CEC 785 : « "Le Peuple saint de Dieu participe aussi à la fonction prophétique du Christ". Il l'est surtout: par le sens surnaturel de la foi qui est celui du Peuple tout entier, laïcs et hiérarchie, lorsqu'il "s'attache indéfectiblement à la foi transmise aux saints une fois pour toutes" ( LG 12 ) et en approfondit l'intelligence et devient témoin du Christ au milieu de ce monde » ( + n° 889 )

→ le CEC va donc, quant à lui, dans le sens d'une pleine réception du SF par le Magistère. il est cependant peu cité dans les documents magistériels depuis. Et l'écoute du Peuple de Dieu n'apparaît que peu comme critère pour élaborer une réponse à tant de question actuelle de la vie de l'Eglise.

- le Conseil Pontifical pour la Communication Sociale insiste (1971) sur la *liberté de parole* et d'expression du Peuple de Dieu, fondée sur le *sens de la foi*, et non sur *l'opinion* ;

- La CDF : *Mysterium Ecclesiae* (1973) : « infailibilité participée »

- climat polémique contre le magistère. Au n.2 : Dieu a « confié à l'Eglise le trésor de la Parole de Dieu : les pasteurs et le peuple de Dieu concourent ensemble à sa conservation, sa pénétration et son application à la vie des fidèles ». A cette fin, « il a voulu doté son peuple saint, qui est l'Eglise, d'une **infaillibilité participée**, circonscrite aux choses de la foi et des coutumes, et qui se vérifie quand tout le peuple de Dieu retient sans incertitudes certains de ces points de doctrines. Cette infailibilité est permanente et dépend de l'ES, ... ». Les fidèles « contribuent alors sans aucun doute à accroître la compréhension de la foi dans l'Eglise ».

« Cependant, guider les fidèles authentiquement c'est-à-dire avec l'autorité du Christ, participée à titres divers, est par institution divine la compétence exclusive des pasteurs », non subordonnée au consentement des fidèles.

- La CDF : *Donum veritatis* ( 1990 ) :

- au n° 35 – le SF n'est pas forcément l'opinion majoritaire des chrétiens (la CDF dénonce cette perspective seulement sociologique du SF) Car cette opinion peut être en grande partie influencée et abusée par les médias actuels. Le rapport du SF n'est donc pas d'abord aux médias mais bien au Magistère de l'Eglise : « les deux réalités

ne peuvent être séparées l'une de l'autre. Les interventions du Magistère servent à garantir l'unité de l'Eglise dans la vérité du Seigneur. Elles aident à « demeurer dans la vérité » face au caractère arbitraire et changeant des opinions publiques, et sont l'expression de l'obéissance à la Parole de Dieu. Même quand il peut sembler que celles-ci limitent la liberté des théologiens, elles instaurent, au moyen de la fidélité à la foi transmise, une liberté plus profonde qui ne peut venir que d'une unité dans la vérité ».

→ Ces deux documents de la CDF dénoncent une interprétation idéologique du SF ( Kung, Schillebeeckx, Metz...+ théologie de la libération ). Ce débat théologie – magistère sur le SF vit actuellement un statut quo, et le thème semble marginalisé. Des débats connexes se déploient alors : le développement du dogme (// GS 52),...

Cf notamment l'article de Pié Ninot, « sensus fidei » du *Dizionario di Teologia Fondamentale* ( PUG).

• **CCL : SF <-> Eglise comme *universitas fidelium***

A une ecclésiologie particulière correspond nettement une structure de transmission de la Révélation. La doctrine du SF et le modèle de l'Eglise comme Peuple de Dieu sont corrélatifs. Il convient alors de repenser l'expression difficile « peuple de Dieu », de *consensus* dans une telle ecclésiologie de communion, etc...

L'on doit alors tenir :

1. l'affirmation radicale de l'égalité de tous les baptisés. ( et donc le primat du Baptême). Ainsi, l'Eglise ne peut se tromper dans la foi.

2. l'unité des facteurs de progrès de la tradition cités en DV 8 : la théologie et le Magistère. S'ils restent en conflit, la voix du SF ne peut se faire entendre...

---

+ **ANNEXE 2 : CTI – 1976 - « Magistère et Théologie »** ( in DC 73 de 1976, p. 658-665)

---

INTRODUCTION

- époques des Pères : les papes et les évêques sont les premiers théologiens.
- l'influence des théologiens culmine au Moyen Age ( alors que les membres de la hiérarchie s'occupent surtout de pastorale ou de politique générale ) : Facultés de théologie, *quaestio*, ...
- Trente : abus du système et remise en tutelle des théologiens. Réappropriation du débat théologique par la hiérarchie ( France : réforme des séminaires...).
- XX<sup>e</sup> : le premier plan du travail théologique est désormais occupé par des questions nouvelles qui assaillent la pensée chrétienne et qui la confrontent aussi bien avec l'évolution culturelle qu'avec les chrétiens qui « ont pris la parole » et qui « ont des états d'âmes ».
- tension entre Magistère et théologie qui manifeste l'inéluctable divergence des tâches réparties entre ceux qui doivent maintenir et ceux qui doivent prendre parti devant une mutation culturelle particulièrement rapide et profonde.

Th.I : « On appelle Magistère ecclésiastique la charge d'enseignement qui appartient en propre, par institution du Christ, au collège épiscopal ou à chacun des évêques en communion hiérarchique avec le Souverain Pontife. L'appellation de « théologien » s'applique aux membres de l'Eglise que leurs études et leur communion de vie dans la foi qualifient pour promouvoir, selon un mode scientifique propre, une intelligence approfondie de la Parole de Dieu et aussi en vertu d'une mission canonique, pour l'enseigner »

( nb : document rédigé 3 ans après *mysterium ecclesiae* )

I - LES ÉLÉMENTS COMMUNS AU MAGISTÈRE ET À LA THÉOLOGIE : ORIGINE – ORIENTATION – FORME D'EXERCICE

**A – origine commune : la Parole de Dieu.**

- tous deux sont au service de la Parole de Dieu et guidés par elle (th. III.1). Le Magistère n'est pas au dessus de la Parole de Dieu (DV 10) et la théologie « s'appuie sur la Parole de Dieu écrite en même temps que sur la sainte tradition comme sur un fondement permanent. Elle y trouve la garantie la plus solide de sa force et le principe d'une jeunesse toujours renouvelée, tandis qu'elle scrute sous la lumière de la foi toute la vérité enveloppée dans le mystère du Christ » ( DV 24).

Thèse III,2 : une communion vitale doit être entretenue entre le *sensus fidelium*, le Magistère qui le guide, la théologie qui le perçoit et l'approfondit.

« il y a obligation , de part et d'autre, à l'égard du « sens de la foi » possédé par l'Eglise dans le passé et aujourd'hui. La Parole de Dieu, en effet, se propage de façon vitale à travers les temps, dans le « sens commun de la foi » dont est animé le Peuple de Dieu tout entier et selon lequel « la collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du saint, ne peut se tromper dans la foi. On le sait, cela vaut pour autant que « dans maintien, la pratique, et la confession de la foi transmise, s'établisse l'unité d'esprit entre pasteurs et fidèles ( LG 12 et DV 10). »

## **B – une orientation commune : le but pastoral et missionnaire.**

Ni le Magistère ni la théologie ne peuvent prendre comme but la pure spéculation. Tous deux ont une responsabilité pastorale et missionnaire ( th. IV ). Ils ont « en commun, encore que de façon analogique et suivant un mode propre, la charge de « conserver le dépôt sacré de la Révélation, de le pénétrer toujours plus profondément, de l'exposer, de l'enseigner, de la défendre » ( th.II).

Le caractère pastoral de la recherche théologique s'affirme de deux manières :

- négativement : dénoncer dans le flots des recherches et hypothèses de la modernité ( véhiculées par les médias ) celles qui nuisent à la foi des chrétiens.

- positivement : comment présenter la Parole de Dieu, la prédication, l'enseignement religieux...

## **C – collaboration et coresponsabilité**

Thèse IV – dialogue entre Magistère et théologie.

II – LES DIFFÉRENCES ENTRE MAGISTÈRE ET THÉOLOGIE : LES FONCTIONS, L'AUTORITE, LE LIEN AVEC L'EGLISE, LA LIBERTÉ.

## **A – les fonctions**

Magistère et théologie ont des fonctions diverses, chacun ayant un *service spécifique* :

**1.** le Magistère a pour œuvre propre la *proclamation authentique* du message chrétien :

- «maintenir avec autorité l'authenticité chrétienne et l'unité en matière de foi et de morale » (th.V.1).

- « interpréter de façon authentique la Parole de Dieu écrite ou transmise par la Tradition (DV 10).

- « réprover les opinions qui mettent en péril la foi et la morale de l'Eglise. » ( th.V.1)

- « proposer les vérités auxquelles les conditions du moment confèrent plus d'actualité »

- « élaborer les synthèses théologiques... » ( pas sa tâche propre cepdt ).

**2.** les théologiens, pour leur part, exercent avant tout une fonction de *médiation* entre le Magistère et la Communauté : position « intermédiaire ».

- scruter la Révélation en elle-même et en confrontation avec le monde ( science, cultures, époques...). Ainsi, le théologien aide le magistère à présenter la foi d'une manière plus adaptée. « Par leur travail d'interprétation, d'enseignement, de transmission dans le mode de pensée contemporain les théologiens insèrent la doctrine et les mises au point du Magistère dans la synthèse d'un contexte plus large et les font ainsi mieux connaître du peuple de Dieu. » ( th. V.2)

- être auprès du pape et des évêques les interprètes du *sensus fidelium*, des voix du temps, de l'évolution des mentalités, faire le tri entre « l'humain » qui peut être assumé par l'Eglise du Christ et celui qui lui est irréductible. « La théologie doit ainsi 'aider le Magistère à être toujours, selon sa fonction, lumière et guide de l'Eglise' » (th. V.2)

## **B – l'autorité**

Elle n'est plus seulement *l'exousia* de Mt 28,18 ( pouvoir, liberté de choisir, pouvoir d'autorité et de droit, de gouvernement), mais aussi une influence, une compétence. Théologie et Magistère ont part à cette autorité, mais de manière diverses :

- le Magistère l'a comme un charisme, et une fonction juridique qui s'exercent de par la mission reçue du Christ dans l'ordination. « le Magistère tient son autorité de l'ordination sacramentelle qui, en même temps que la charge de sanctification, confère aussi celles d'enseigner et de gouverner » ( th.VI et LG 21)
- les théologiens l'ont comme une compétence intellectuelle, scientifique, et relativement autonome. thèse V et VI : « les théologiens doivent leur autorité spécifiquement théologique à leur qualification scientifique », mais cette qualification ne peut être séparé d'une « pratique de la foi elle-même », de son expérience vécue.

## **C – la référence à l'Eglise**

- Magistère : chez le pape et les évêques, il s'agit essentiellement de la responsabilité doctrinale liée au sacrement de l'ordre ( chargés de nourrir le peuple chrétien de la foi )
- théologiens : pas forcément des ministres ordonnés. Ils n'ont pas une « mission canonique ». Certes animés d'un commun Esprit de vérité. Mais leur œuvre est d'abord spécifiée par une *compétence technique*. (thèse VII)

## **D – une liberté différente**

Principes généraux rappelés ... :

- la hiérarchie a le pouvoir et le devoir d'agir en toute liberté pour le bien du peuple chrétien, son unité dans la charité et dans la foi. ( thèse VIII,1)
- les tensions ne sont pas pour autant obligatoirement mauvaises. Elles sont appel au dynamisme et au dialogue ( thèse IX), du moment que l'on bannit tout esprit arbitraire et autoritaire ( thèse VIII,1).
- les théologiens ne peuvent pour autant oublier le respect dû à l'autorité formelle du Magistère, ni chuter dans la démagogie, ou la campagne d'opinion.

Quelles limites à la liberté scientifique du théologien :

1. soumission à la Révélation divine, « soumise à la loi de la vérité » ( th. VIII.2)
2. soumise aussi à son sens moral de la responsabilité.
3. herméneutique des documents ecclésiastiques dans l'ambiance de la foi.
4. volonté de mener le travail critique de manière positive. ( constructive ).

## III – LES PRINCIPES D'UNE COLLABORATION CONFIANTE ENTRE MAGISTÈRE ET THÉOLOGIENS.

### **A – le « dialogue » ( thèse X)**

Le dialogue doit être une volonté efficace de communiquer les points de vue des parties en cause avant que l'autorité prenne une décision. ( respect et dialogue avant condamnation, y compris du Magistère par les théologiens...)

Le point de référence commun est la *Parole de Dieu*, qui assure au dialogue une communauté dans la foi.

### **B – les conditions concrètes**

Le dialogue est condamné à l'échec :

- si les théologiens se mettent indéfiniment en recherche, oubliant qu'il y a une Révélation acquise et confiée à l'Eglise.
- si l'on ne discute pas avec un désir sincère d'entendre, mais seulement un désir partisan.
- si le dialogue devient joute politique.
- si l'on porte le dialogue sur la place publique dans le but de soulever l'opinion mal informée.

### **C – processus en cas d'échec du dialogue**

- Le Magistère a le droit d'instituer un procès formel pour rétablir la vérité compromise, et sauvegarder la foi du peuple chrétien. Jusqu'à dénoncer l'hérésie (refus d'accueillir la foi), en cas extrême.
  - les théologiens ont droit au respect, à la charité, à la justice.
  - le dialogue peut se déployer en 3 temps :
    1. échange des points de vues entre hiérarchie et théologiens, par des entretiens personnels.
    2. si pas de réconciliation : enquête plus formelle (« différentes sortes d'avertissements »)
    3. si pas de réconciliation, condamnation de l'hérésie.
-